En Afrique

Marseille, 12 nevembre.—Le major Wisamaan,
commiste re impérial allemand dans l'Afrique
Orientale, part ce soir, à quatre heures, sur le
Rie-Grande, paquebot des Messagories Mariti-En Afrique

Le capitaine Trivier, qui avr i retenu une place sur le même navire, a télégraphié à la Compagnie qu'il orenait une autre voie.

Ma 3ré la réverse que lui impost it sa situation officielle, le major a confé à quelques intimes que les bruits d'agitation qui couraient sur l'ext africain n'étaient pas fondés et que son arrive n'occasionrera pas une reprise des hostilités, mais plutôt un travail d'organisation.

Il n'a pas nié qu'il sert it forcé de sévir un peu au début pour main enir l'ordre dans les tribus, mais ses opérat ons seront plutôt - unascrées à la police intérieurs, qu'à des conquêtes.

mais ses opérat ons seront platot insacrées à la police intérieurs, qu'à des conquêtes.

Ses efforts porterent sur l'amélioration des ports de la côte et la crêxion des voirs de communication entre les poirs et l'intérir.

Le major, en voyant leu missionnaires français à l'œuvre, a appris à estimer rotre pays qui aura une grande part dans la civilisation de l'Afrique.

Singulière révélation

Singulière révélation

Paris, 12 novembre. — Le fait suivant s'est parsé tout ré a nt dans un zervice hospitalier de Paris. Une jeune femme est prise d'ue crise hystéri-

quetall neutvicers a que, rey jouvant mettre fin, on se de vide à ere prener la malade.
Pendent son son meil, elle raconte avec teutes sones de détails un assassinat récent auquel elle avant de value.

arrait été mêlée.

Après son réveil, on lui racente ce qu'elle a dit.
Elle se troph's mais factions de la dit.

Elle se trouble, mais finalement affirme que son récit est exact. Ételle précise.

Tout en terant compte es ce fait que la malade était hysterique, or a oru de oir, — après lui avoir demandé au préalable son censentement, — prévenir la police.

Ajou ens que cette femme est une détenue.

Une panique à New-York

Une panique s'est produite mardi. à New-York, à la suite de la faillite de deux importantes merisons de Banque. Après la fet meture du marché, le bruit a éculru que trois n sons fait int pauls de l'association Clearing-Houte na pouve ent pes balancer le ure somptes avec d'autres banques.

le bruit a gouru que trois pasons fair int parcia de l'asocciation Clearing-Houte an peuve ent per balanceri leure comptes avec d'autres banques; ceper darit le règle ment se fit.

Les membas de l'association, réunis dans l'applosmidi, ont décidd de rommer un consité 25 ant pouvoir pour énetire des califoats d'aprint de Clearing-House permettar, aux banques de réglet les différes ces entre e¹¹ a. d.

M. Windon, secréture de la tore les adelaré dans une itérrie we que son dépiant se proposite de la triore rie de la corèse el mar hé, mais que la triore rie qualit de orèse el mar hé, mais que la triore rie nétrit per préparée à faire des ouvelurs aux désinteurs de bons 4 0[0], les lourds déboursements récents ayant réduit l'excédent disponible à 9 millions de dollars. Les meisens Walker et fils, les importaneurs de soie Harr et Freend ont susperdu le sprésments.

Imponente déclaration du cardinal de Lavigerie a offert à déjeuner aux officiers de l'escadre. Toutes les autorités militaires et civiles y assistaient. A la fin du repas M. de Lavigerie a poité un teast auquel on attache une véritable portée politique à causs de la situation personnelle de M. de Lavigerie.

Le cardinal a bu d'abord à la marine et à l'amiral Duperré. Puis, après avoir constaté que les fonctionnaires de teur les créas daisers taures.

ral Duperré. Puis, après avoir constaté que les fonctionnaires de tous les ordres étaient réunis, il

fonctionnaires de tous les ordres étaient réunis, il a ajouté :

« Plaise à Dieu que le même spectacle de l'union se reproduise dans notre France, union du passéqui salgue encore, de l'avenir qui monnec toujours. C'est actuellement notre besoin suprême. L'union est aussi le premier vœu de l'Egilise et de ses pasteurs, it tous les degrés de la hiérarchie.

« Sans doute, l'égilise nous demande de ne renoncer ni au souvenir des gloires du passé, ni aux seutiments de fadélité et de reconnaissance, mais quand la volonté d'un peuple est lettement affirmée que la forme du Gouvernement n'a rien en soi de contraire, comme le proclamait dernièrement Léon XIII. aux principes qui, seuls, peuvent faire vivre les nations chrétiennes et civillisées; il faut, enfin, pour arracher son pays aux abimes qui le menacent, adhèrer gens arrière-pensée à cette forme de gouvernement, fiin de mettre un terme à nex divisions, et il funt sacrifier teut ce que la con.cience et l'honneur permettest et ordonnet à chacun de rous de sacrifier pour le silut de la p.trie. salut de la patrie.

Cost ce que j'enseigne autour de moi, c'est ce que sorhaite de voir enseigner en France par tout le

cierré. La parlant aunsi, je auis certain de n'être pas désavoue par a cun voix autorisée. Ce serait de la folte d'espèrer soutonir les colennes d'un édifice sans entrer dans l'édifice, le serait-ce que peur empêcher coux qu. voudre, et tout détruirs d'accomplir leur cuvre ce (olte, p M. de Lavigerie a conclu en constatant que la

marine comme l'armée, a donné déjà cet exemple. La marine, quels que fussont les sontiments de chacua de ses membres, n'a jamais admis qu'elle dût se séparer du drapean de la patrie, quelle que soit la forme d'ailleurs régulière du gouvernement out abritée ed drapean.

soit la forme d'ailleurs régulière du gouveraement qui abrite ce drapeau.
L'amiral Duperré a remercié au nom de la marine, dont le cardinal a exprimé les sentiments et a porté un toast à l'apôtre d'Afrique et au clergé d'Algérie. Algérie.

Au départ de ses invités, M. de Lavigerie a fait

A Erfurth

A Erfurth

Berliu, 13 novembre. — Une grande agitation
règne à Erfurth, et l'on redoute de graves désordres. Les ouvriers d'une très importante fabrique
de chaussures ont été jetés sur le pavé, du jour au
lendemain, sar a vis préalable d'aucune sorte de
la part des partons.

Le seul erime de oes ouvriers, au nombre de
plus de 3.000, a été de camander, il y a une quinzaine que leurs camarades exclus de la fabrique, à la suite d'une tontativ e grève, soient
repris; ils avaient hautement affirmé leur solidarité en adjurant les directeurs de ne pas se moptrer impitoyables.

Les iséminaristes conscrits Montpellier, 12 novembre, — Les huit séistes du recrutement de Montpellier ont été

gés sur Béziers pour être incorporés au 17º de

HOMME NOUVEAU

Quand je me suis plongé dans un bain odorant Ou le CONGO suave a mis son ambroisie, En mei je sens frémir une plus jeune vie, Circuler dans ma veine un plus généreux sang. Docteur S. .. , au savonnier

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LE CRIME D'ASCO Ce que nous avons dit hier, de cette épouvanta ble affaire, se confirme de point en point. L'in-truction, continuée mercredi, a amené cependan la découvei. e de nouveaux faits. On est sur un piste sérieuse. Peut-être l'assassin sera-il décou-vert au moment où nous écrivons ces ligne 1.

Nous avons d'excellentes nouvelles a donner du vénérable curé d'Ascq: il a passé une très bonne nuit; à huit heures du matin, son sommeil duré encore, paisible. Il croit aujourd'hui que sa cer-vante est grièvement blessée; il sait aussi que de coleurs ont pénétré chez lui dans la nuit de lune

a mardi, et qu'il a été frappé par eux. Voie comment il a été mis au courant de la chose. Deux femmes oui veille ent, la nuit dernière conversaient sur les provisions de bouche qu'i se trouvaient dans la mrison. L'une se plaignant qu'il n'y ett plus de bourre. — Il y en a âla cave, dit M. le curé qui venait de s'éveiller.

de s'éveiller.

Les voleurs l'auront peut-être emporté! dit inconsidérément la femme.

Ah! riposta M. le curé. Il cst donc venude s voleurs? Ce sont eux qui m'ont frappé alors!

On espère toujours que le bon vieillard sera sur pied d'ici trois semaines, à moins de complications imprévues : il est seulement à craindre que la nouvelle de la mort de la servante ne lui cause une émotion fatale; caussi un cache t-on soigneusement la triste vérité.

Le parquet de Lille est revenu mercredi matin à 8 h. 23, à Ascq. Il était représenté par M. Welter, procureur de la République – qui, entre paren-thèses, mène l'affaire avec beaucoup de célérité

thèses, mène l'affaire avec beaucoup de célérité— et par M. de Brix, juge d'instruction. Le greffier est arrivé à midi pour remplacer le greffier intéri-maire, M. Juchesne. Les magistrats ont questionné quelques person-nes: à dix heures et demie, sur l'autorisation de M. le docteur Delebart, ils ont procédé à l'inter-rogatoire — assez court, vu l'état du blersé — de M. le curé. Les questions ont été clairement po-sées etil va été récondu avec une absolue lucidité.

Le vol

Comme on l'interrogeait pour tirer au clair la
question du vol, M. le curé la déclaré qu'il avait,
dans sa biblicthèque, quelques milliers do francs.
Des perquisitions out été faites aussitôt dans sa
chambre; rien n'avait été dérobé, sauf une bourse naie journaliére - qui pouvait conteni 120 francs. Les armoires avaient été forçées— mais l'argen-

terie, les ostensoirs et calicas, les bijoux, hui rouleaux d'or de mille francs chacun qui se trou vaient à quelques centimètres à peine de la bours

vaient à quelques centimètres à peine de la bourse volée, les économies de la servante montant à 800 francs environ, tout était en place.

420 francs donc — voilà ce qu'aura rapporté à l'assassin sed double crime.

L'assassin et ses complices

Comme nous l'avons dit hier, un seul homme a évidemment fait le coup, et cet homme devait être nu-pieds, car on n'a relevé dans la maison nulle trace de pas: les restes du repas prouvent au surplus que l'assassin n'avait pas de compagnon un seul verre, une seule grappe de raisin, un seul cuf, une soule poire, voilà qui est concluant, mais il parait non moins certain aujourd hui que l'assassin avait deux complices, qui faisaient le guet autour du presbytère pendant que « travaillait » lour sinistre associé.,

Les dépositions des témoins sont des plus inté-

Les dépositions des témoins sont des plus inté-cessantes à ce sujet. Mile Maria Sainlager ressantes à ce sujet. Mile Maria Sainleger a parfaitement vu, vers conq houres et demie du maria, deux individus adossés au mur du cimetióno, en face du débit de tabac re'état les deux guetteurs. Ils étaient armés de batons, et se soit dissimulés de façon à ne pas être reconnus par la jeune filie.

jeune filie.

Peu après, un ouvrier d'Ascq, qui prenait le train pour Lille, a égaleraent aperçu au mêmo endroit deux individus qui, à as vue, ont hâté le pas. Croyant avoir affeire à des ouvriers qui, comme lui, se rendaient à Lille, il leur cria : « Ne vous pressez pas l' vous avez tout le temps! » Mais cette invitation n'eut d'autre résultat que de leur faire accélièrer enogre le pas et avrivés au Petil Santier. accélérer encore le pas, et, arrivés au Petit Sentier près de la Poste, au lieu de continuer vers la gare, ils obliquèrent, se dirigeant vers la campagne. lis entrèrent dans un estaminet, où l'on vit que l'un d'eux était déchaussé et tenait ses bottines et

Cet individu, qu'on croit décidément être l'as-sassin, a été revu à Chéreng, pas lcin de la fron-tière belge: il tenait toujours ses bottines en mains t a voulu les échanger contre des sabots.

Dans un cabaret, il a dit : « J'étais avec deux

Dans un cabaret, il a dit: « J'étais avec deux camarades qui m'ont lâché; tant pis pour eux ! » A la cabaretière, il a parlé en ces termes: « Vous pouvez me donner à crédit, J'ai de l'argent. » On a en outre constaté qu'il portait au poignet une blessure très-récente, une coupure semble-t-il. Le fait a étá immédiatement signalé au garde-champétre d'Ascq qui est aussitôt parti pour Chéreng; mais l'homme avait disparu; il avait peut être déjà passé la frontière; quoi qu'il en soit, on ne parvint pas pour le moment à retrouver sa trace.

Le Parquet à Chéreng

C'est pour instruire sur les faits que nous venons de rapporter que le Parquet s'est transporté, mer-credi aprè. midi, à Chéreng. Il parait que le nom de l'individu est connu: son signalement est donné des deux côtés de la frontière, et il ne saurait échapper longtemps aux poursuites dont il est Pahiat.

Le drame

On est de plus en plus convaincu que l'assassin s On est de plus en plus convaincu que l'assassin a passé la plus grande partie de la nuit dans le presbytère. Surpris sans doute par la servante, il a'est servi de la première arme qu'i lui est tombée sous la main — la bouielle, puis il a escaladé les escaliers de l'étage pour fouiller les meubles. Tonteela n'aura pas duré plus de quinze minutes. La crainte d'être dérangé dans ses epérations a empêché l'assessin de fouiller à son rise. — M. le curé a déclaré qu'il avait entendu vu l'éger bruit dans la maison, vers deux heures du matin, mais qu'il ne s'en était pas inquiété davantage.

L'autopsie

L'autopsie

L'autopsie

Le cadavre de Rosine Mareccaux, placé dans un cercueil, a été transporté en voiture ce matin, au petit jour, à Lille, pour être seumis à l'autopsie. Celle-ci a été faite par M. le docteur Castiaux. Le garde-champêtre d'Aseq accompagnait le corps.

Le cou de la viet ne portait des traces évidentes de strangulation.

Quant aux blessures de la tête, elles sont au nombre de quatre, plus deux conformes au font

Quant aux blessures de la tête, elles sont au nombre de quatre, plus deux cechymoses au front. Ell · ne pareissent pas avoir déterminé la mort, qui serait due plutôt à la strang alation et a une congestion cérébrale.

Les blessurer ont été faites par un instrument contordant, très probablement la bouteille qui a servi à frapper l'abbé D'llies.

Le corps cât revenu dans la soirée à Aseq : les funérailles auront probablement lieu vendredi prochain.

M. le sénateur Pajot et M. Dillies M. le sénateur Pajot et M. Dillies
M. le sénateur Pajot, dont l'babitation d'été est
voisine du presbytère, est allé rendre visite, cette
après-midi, à M. Dillies: M. le curé lui a racont
les faits que nos lecteurs connaissent déjà.
La famille do M. Dillies est aussi revenue à
Ascq, mercredi, ainsi que quelques-uns de no
concitoyens.

endarmerie de Lannoy était encore présente, hier matin, et, toute la journée, des agents de la sureté de Lille ont battu la commune et les Dernière heure

Le parquet afait arrêter le nommé P. Henri, agé de 35 ans, tisserand; des charges sérieuses pèsent sur lui. Il a été conduit à Lannoy pour être mais à sa disposition.

mis à sa disposition.

Un vol, rue du Moulin. — Mardi ma'in, un ouvrier tisserand, M. Emile Nuyttens, habitant la rue du Moulin, était parti à l'enterrement d'un de ses parents à L'ille; it avait confié la garde de sa maison à une de ser voisines. Na halie Decoster, une am's de sa femme. Mardi soir, M. Nuyttens, accompagné de sa famille, rentre chez lui; la poite de la maison était fermée et personne ne répondit à ses appoles. Il se rendit chez sa voisine qu'il trouva en proie à une grande anxiété. Elle raconts que, dans le couraut de l'aprèt-midi, pendant ure abzence de dix minutes, une personne s'était introduite par la cour de la maison et avait fouillé tous les meubles. M. Nuyttens, en effet, constata la disparit on d'une broche en cr, d'une tabatière en argent et de d.firents effets d'habillement. Le voleur avait aussi fait main basse sur une certaine quantité de linge.

Une tentative de vol a été commise, dans le nuit de mardi à mercredi, chez medamo Veuve Lefebyre, ruo Châteaubriand. Les malfatteurs ont essawé de fracturer une porte donnant sur la cour de l'arbitation. Les allées et venues éveillèrent un voisin qui ouvrit sa fenêtre. Les escarpes pri-rent la fuite. Un vol rue Larochefoucauld. - Dans la nui

Un vol rue Larochefoucauld. — Dans la nui de dimanche à lundi un vol a été commis chez M François Herchinez, cultivateur, rue Laroch-foucauld Des voieurs ont pénété dans la maison d'habitation où ils out enlevé sept paires de draps. Ils out en suits passé en revueles granger et ont fait main besse sur une cinquantaine de poules.

Le vol a dû être commis vers minuit. M. Herchinez s'est levé lundi à trois heures du matin, pour so recdre au marché du Fontenoy, et, à ce moment, les malfaiteurs avaient déjà opèré. Une enquête est ouverte.

Tombé d'une toiture. - Un jeune garçon Tombé d'une totture. — Un jeune garçon d'une quinzaine d'années a été victime, merrendi à cinq heures du soir, d'un accident, dans la rue Newcomen, Il avançait des matériaux à un couveur juché sur la toiture d'une mr son en construction. Par suite d'un faux mouvement, il perdit l'équilibre et fut précipité dans le vide. On l'a relevé évanoui et portant à la tête de graves blessures.

Pasieurs pérsonnes transportèrent le jeune homme chez Mino Bellois où les premiers soins du ont été donnés. On ne connait ni le nom ni l'adresse du blessé, dont l'état est assez satisfaisant.

Un accident rue de Lannoy. -- Un habitant de a rue de Janney. M. Louis Beyrens, revensal, mardi soir, de Ly-lez Lanney, cuand "I tomba, piès du Pont-Pouge. Dans sa chute il s'était prisé la cheville droite. Il sellicita l'aide de plusieurs passants qui te conduisirent dans la mane plusieurs passants qui te toudant la companie de la condeur A. Pures avoir reçu des somme M. Enyrens a été reconduit en voitura à son Beyrens est victime d'un semblable accident.

Un accident Grand'Place. -- Mardi, après-midi Un accident Grand'Place. -- Mardi, après-nidi, le car de Wattreles arrivait sur la Graud'Place, quand un voyageur, M. Aimable Charera, tondeur de chevaux à Lille, sauit a du tramway, encore on marche. Il perdit l'équilibre et fut renversé. Lorsqu'on le releva, à demi étourdi par le choc, il portait au sommet de la tête une large blessure. Les employés du tramway conduisirent le blessé chez M. Coille, pharmacien, qui pausa la plaie. Le blessé a pu, aidé de deux personnes, être reconduit jusqu'au car à vapeur qui l'a tammé à Lille.

Une mauvaise fille. -- Mardi après-midi, au moment de la rentrée des ouvriers dans les ateliers,

moment de la rentrée des ouvriers dans les ateliers, un rassemblement considérable s'état formé devant la filature de M. Cavrois, rue du Général Chanzy. Une jeune fills de 17 ans, Marie D., à la suite d'un reproche que son père venait de lui adresser à propos de sa conduite, s'élança sur lui, leterrassa et le frappa avec une gamelle en étain. Quand il se releva, le pauvre homme avait la figure couverts de sang et ortait à la tête de nombreuses blessures. On alls chercher la police qui conduisit le coupable au dépôt de la sûreté du 3me arrondissement.

Nous avons parlé, il y a quelques semaines, d'une affaire de mœurs à charge d'une femme ayant déjà subi plusieurs condamnations pour faits de même

nature. M. le préfet du Nord vient de prononcer con ient — une etrangère qui se ient — un arrêté d'expulsion.

Deux tombolas .-- La tombola organisée chez Deux tombolas.— La tombola organisée chez M. Philémon Eyames, a ce i lieu dimanche dernier. Nous donaons et-après la liste des numéros gagnants : 113 2378 1902 1777 1999 1033 548 2506 972 103 172 71 613 2381 1376 12:56 843 1784 1085 1687 25 1577 823 2140 800 694 1248 123 1127 2389 2114 (7) 108 423 98 325 123 127 285 285 85 5.281 157 2217 1423 1772

1860 1890 28.3 600 201 101 201 1202 1202 231

Les lots ont à la disposition des gagnants jusqu'au
23 novembre prochain; passé cette date on ne pourra
plus les réclamer.

Voici le résultat du tirage de la tombola de
dmanche dernier chez M. Eeckout, rue Cuvier, n. 2),
au bénéfice d'une personne atteints d'infirmité. 787,
595, 941, 768, 961, 417.

Croix.—Une soirée bachique sera donnée, samedi prochain, par l'Union des Trompettes, au siège de la société, calé du Progrès, à ses membres honoraires et à divers invités.

La société s'est assurée le concours de MM. Paul Moulin, basse, ler prix du conservatoire de Lille Desmazières, ténor; Cayez, baryton: tous trois de l'Union chorale des Orphéoniste all'Itois, de M. X..., comique et de quelques autres amateurs mu ciens et chan.eurs.

Ca commencera à huit et demie précises.

et chan-eurs.

Ca commencera à huit et demie précises.

Des mr'faiteurs restés inconnus, ont pénétré, dans la soirée de mardi, chez M. D. Caby. Grande-Rue. Ils ont visité différentes armoires et fait main-bass sur une somme de 45 francs, dont 35 fr. en tors t 10 fr. en argent, qu'i se trouvr't dans une et more. res t 10 fc. en argent, que se noce. Les malfaiteurs ont profité de l'absence des habi-nes de la maison pour s'introduire par une port

de Parrière-cour.

Was.
Riez, a 1 de visité des voleurs qui lui ont enle le mon e. durs inconnus.

Vattrelos. — A l'occasion des fêtes de Si-Maclou et de Sie-Gécie, pairons de l'Eglise paroissiale, la société chorele Si-Maclou chattera, sous la direction de M. Jules Deflandre, le dimanche 16 courant, la messe de J. N. Bartholomens en trois parties.

A l'offertoire un Are Verum sera chanté par M. Moise Castelain, têtor, et M. Camille Millecamps, baryton. A la sortie exécution d'une cantate en l'honneur de Sic-Cécile.

Le lendemein lundi à 6 heures du soir le banquet annuel réurira tous les membres de la société.

— Deux ouvrières du hameau du Petit-Tournai, revenaient, mardi soir, du Plouy Elles rencontrérent un individu qui leur ofi-it une consommation dans un estaminet voisin. Elles accopèrent. L'ouvrier qui habite Herseaux et le nomme Henri P. , leur demar da 'a'il ne sersit pas possible à l'une d'élles de lui avancer un franc pour aller chercher, du tabac à la frontière. Mile Marchel lui donna l. somme dem des paires de la cour. Comme it tardait à revenuir, la patronne du café, le croyant indisposé, l'appela. Elle sercut pas de réponse. P. .. étati parti farilvement. Cotte fuite fut expliquée lorsque Mile Marchal la s'aperqut de la disparition de son portemonaie contenna une douzaine de francs. Elle se mit à la pourst'le du voleur, mais il fut impossible de la ret ouver.

El Hardis voleurs. — Daus la nuit de lundi à mardi des malishieurs ont pénétré avec efraction chez M. Heart Deffrennes, pendant son absence. Ils ont passéen revue toute la maison, force la scrutre des armoires, fracturé les meubles et bouleversé tous les tiroves.

Ve s minuit. M. Deffrennes rentra avec sa fille. Les voleurs mis en èveil s'enfuirent toutes jambes

Ve s minuit M. Deffrennes rentra avec sa fille.
Les voleurs mis en èveil s'enfuirentà toutes jambes
par le jardin, dout ils jesc.ladèrent le mur. M.
Deffrennes s'enquit de suite si on ne lui avait pas
volè des valeurs qui se trouvaient dans ure armoire;
la serrure avait été brisée mes on n'avait pas découvert l'argent. Le vol consistait en quelques objets
de peu d'importance. Vers une heure et demie du
main, à peine M. Deffrennes venait-il de se coucher,
qu'il ent-ndit du bruit au rez de-chaus-ée. Il descendit à pas de loup et constata que la fenètre de la
cour avait été ouverte : il trouva près d'une table un
monchoir de poche à carreaux bleus et jaunes. Les
voleurs étzient revenus à la charge, mais, dérangés
de nouveau dans leurs opérations, ils avaient jugé
prudent de déguerpur. Ve s minuit. M. Deffrennes rentra avec sa fille

La mellieure des eaux de table. — Voici l'analyse fatte par l'Academie de médecine de Paris des substances contenues dans un littre d'eau de la source « Les Célesins », de Vals, prime du journal. Bicarbonate de soude. I. 5898; bicarbonate de potasse, 0.0337; bicarbonate de chaux, 8.4248; bicarbonate de magnésie. 0.3664; bicarbonate de far. 0.0833; bicarbonate de magnésie. 0.3664; bicarbonate de far. 0.0833; bicarbonate de magnésie. 0.3664; bicarbonate de far. 0.0740; aiumine, 0.0802; acide carbonique libre, 1.4682. Envoi d'une caisse de 50 bouteilles contre mandat de 15 france adrossé à l'administration du journal. Port en sus.

Bents et dentiers. -- Nous recommandons à nos lecteurs le Cabinot de M. Le M. seon, rue de l'Espérance, 6, Rouoaix, pour dents et dentiers perfectionnés. Le talent de M. Le Masson est bien connu. Tous coux qui ont recours à lui, soit pour l'extraction des dents, soit pour les soits pour les soits de la contraction des dents de la contraction de oit pour l'extraction des dents, soit pour 108 soites, soit encore pour la poss de dents nouvellos et de dontieres, on font le plus grand éloge. Pas i se bosoin d'aller dans les villes voisires pour es grant de traitement, M. Le Masson donne plaine ratistactura à coux qui veulent bien s'adressor à 20042—41916

Mad . ROUSSEAUX, (dentiste diplomés de l'écule dentaire de Paris), s'occupe spé-cialement des soins de la bouche et de la guérison des dents. Obturation et aurification tous les jours, its. Obturation et aurineauer de la pares à midi et de 2 heures à 5 heures.

Rue du Collège, 37, Roubaix.

46946—23526

Contre les douleurs (2 fr. le Flacon). 24605 d

CONSEIL DONNÉ PAR LE POÉTE BOILFAU Telle qu'une bergère aux plus beaux jours de fête De superbes rubis ne charge pas ta tête, Et sans mêler à l'or l'éclat des diamants

Et sans mèler à l'or l'ectat ues disseaux ernements Prends, chez Ferraille ainé, tes plus beaux ernements Savonnerie FERRAILLE Ainé Savonnerie FERRAILLE Ainé

TOURCOING

Conseil municipal de Tourcoing. — Veici l'ordre du jour de la séance du 14 novembre :
Budget des hospices pour 1891; Budget du bureau de bienfaisance pour 1891; Budget des chemins vicinaux pour 1891. Budget communal pour 1891; Demande en décharge par le receveur municipal des sommes irrécouvrables sur les revenus communaux; sommes irrécouvrables sur les revenus communaux; Demande en décharge par le roceveur municipal des sommes irrécouvrables sur la taxe des chiens; Re-construction d'une partie de la route départementale n, 14, dans la traverse de Tourcoing. Adhésion du

Conseil Général aux propositions du Conseil Municoal; Voie du contingent de la ville; Constructio d'un troutoir longeant l'usine à vaz, rue de l'Union projet, homologation, crédit; Realisation d'une pai tie de l'emprunt de 4 millions; crèdit pour frai d'émission.

iis de l'emprunt de 4 millions; crèdit pour frais d'émission.

Agrandissement du cimetière du Blanc-Seu, sommission pour l'acquisition par la ville du terrain nécessire; Neuveau conditionnement : marché peur lampes d'éclairage, adjudication ou marché peur installations intérieures diverses; Reneuvellement d'adjudication sintérieures diverses; Reneuvellement d'adjudication si pour entretien des proofiété communales, pour entretien des femins vicinaux et uraux, pour la fourniture des imprimés et des fournitures de bure-ux pour les divers services communaux, pour la fourniture des papiers d'emballage, cordelettes et ficelles nécessaires au Conditionnement, pour la fourniture des nécessaires à la nourriture des chevaux de l'ébouage, pour la Lation des boutiques des halles, pour le svidances des fosses d'sisance des établissement communaux.

vidanges des fosses d'sisance des établissement communaux.

Adjudications ou marchés à contracter, en vertu
des prescriptions de l'autorité superieure, pour toute
depen-se excédant 300 francs, dans les divers serviess
ci-après : Secrétariat : Impression des délibérations
du Conseil municipal des comptrs et budges, des
rapports; Conditionnement : Pour le factage: Usine à
gaz : pour camionnages, pour acquisitions de chaux,
pour approvisionnements de réfractaires, pour approvisionnements de fontes; Ancien presbytère se
St-Christophe, mise en adjudication des bâtiments à
démolir; Epuration des caux de l'Espierre : Désignation de l'arbitr expert pour la fixation de son contingent dans les dépenses de construction et d'exploitation; Den d'un tableau pour le Musée : Communication; Demande d'une demi-bourse à l'institut de
Ronchin par un jeune muel; Ligne téléphonique entre ation; Don d'un tableau pour le Musée: Commu nication; Demande d'une demi-bourse à l'institut di Ronchin par un jeune mueit, Ligne téléphonique entr Fourcoing, et Fourmirs: Communication; Luste élec lorc'e: Désignation d'un membre destiné à faire par die de la commission de révision et de deux membre appolés à faire partie de la commission de juçemen des réclamations; Service des eaux: Compte de 1839 Budget de 1831; Rue de Wasquehal, projet d'aligne ment.

appoies à faire partie de la commission de jugement des réclamations; Service des eaux : Compte de 1839; Budzet de 1831; Rue de Wasquehal, projet d'alignement.

Propositions de M. le doyen de St-Christophe, pour la construction d'ane sacris-le monumentale; D-mande en paiement par un entrepreneur pour r'aprations faites aux appareils de chauffage des écoles faisant parié de l'entreprise Falempe et. Lutin, à régler en dehors du compte de cette ontreprise ellemème; Demande de modification par un propriétaire au compte de cession d'un terrain à la voie publique (rue S'int-Ursule); Règlement de la quote part à supportier par la ville dans les sequisitions de terrains faites pour le casel, en raison de l'établissement des quais et de la largeur à eux donnée; Réceptions de terrains à la voie publique; Agrandissement du cimetière de la Croix-Rouge, mraures à prendre; Assurance de l'usine à gaz; Soutiens de familie.

Rapports de commissions. — Finances: Pétitions des bouchers et charculiers, pour suppre sion du Gonseil. pour constructio du locher de l'Egliss de la Croix-Rouge, invair du Conseil Legra à la fabrique de St-Christophe, avi; du Conseil ununicipe; Comptes de 1839 et budges d'incendie; Legra à la fabrique de St-Christophe, avi; du Conseil ununicipe; Comptes de 1839 et budges d'e 1816. Estis de la Croix-Rouge; Vou de pulsieurs membres du deux chavaux. pour le service d'incendie; Legra à la fabrique de St-Christophe, avi; du Conseil ununicipe; Comptes de 1839 et budges de 1831, des fabriques d'Effics : av.s du Conseil; Examen des retiquais de oréances figurant au cempte de 18 de 18

Adjudications. - Mercredi, à 2 heures ent eu

Adjudications. — Mercredi, à 2 heures ent eu liu, à la préfecture du Nord, diverses adjudications. Nous relevons la suivante:

5º lot, route départeméntale nº 14. — Améliorations de la chaussée sur 1.500 mètres de longueur dans la ville de Tourcoing, évalués 50.003 france.

M. Deman, de Lille, adjudicataire à 14 0/0 de rabris.

Nous apprenons que M. Terrène, fils du sympathique commissaire spécial de la gare, vient d'être nomme commissaire de police à Romorantin (Loir-et Cher); il était à Saint Pol en la même

La « Fanfare du Point-Central » exécutera. dimanche prochain, en l'eglise Notre-Dame de Lourdes, pendant la grande-messe, les morceaux suivants: Voyage à Porain de Kennes, ouverture de concours d'Absalon et une marche.

Le vol de 26 pièces d'étoffe. - Le prévenu M. D... a été dirigé mercredi matin, sur Lille. Il est parti en voiture de place, sous la conduite de deux agents de la sûroté. C'est une faveur qui n'est deux agents de la sûroté. C'est une faveur qui n'est refusée à aucun inculpé qui peut en payer la dépense. Le système de M. D... n'a pas varié; il n'a agi, en cette affaire, que comme simple commissionnaire; il a fr. té avec un individu du nom de Castelain, qui lui avait été adressé par un sieur C..., bien connu sur la place de Roubaix, pour traiter des affaires de solde; et il n'a, quant à lui, touché qu'une simple commission de 60 fr., soit 0,05 au mètre.

En ce qui concerne C: tele n, il ne sait rien de lui, sinon que c'est un homme jeune encore, mis avec recherche, toujours ganté de frais, chapeau haut de forme, paletot long à taille etc.

La marchandise a été amenée chez-lui, sur un camion, attelé d'un cheval noir, et conduit par un camion, attelé d'un cheval noir, et conduit par un

camion, attelé d'un cheval noir, et conduit par un domestique inconnu. Le lendemain de son arrestation, M. D... a

produit un reçu de 3.600 fr., signé Castelain, et qu'on devait trouver, d'après ses indications, dans le tiroir d'un certain meuble. On a fini par découvrir, au bout d'assez longues recherches, ledit reçu, mêlé à d'autres papiers, sur un rayon du coffre fort. Ce qui paraît démontré dès maintenant, c'est

que les vingt-six pièces n'ent pas été calevées

une soule fois.

Autre circonstance assez étrange: l'affaire aurait été traitée sur de simples cohantillons, avant
que la marchandise n'ait été enlevée des magasins
de MM. Mathon et Dubrulle.

Les 20 pièces avaient été factarées à D... pour
1250 mètres; mais on n'en a trouvé, à la vérification, que 1209. Après quelques centestations, on
a flui par convenir qu'on n'en compterait que
1203 me, et M. D... a réclamé, ce qui lui a été
accardé les 9 mètres, comme aupulément de com-

mission.

Le lot a donc été vendu à M. C..., de Tourcoing,
à 3 fr. le mètre: soit à peu près moitié de la valeur
réelle. Il paraît que, pour un solde, (car la transaction a été présentée et acceptée comme une
affaire de solde) ce prix peutêtre considéré comme

affaire de solde) ce prix peutêtre considere commercionnable.

Treize pièces ont été livrées aussitôt, à la maison Ch..., de Lille, par M.C..., de Tourcoing, de la manière la plus régulière, pour le vendeur, comme pour l'acheteur; 41 à M. F..., de Tourcoing, chez qui elles ont été retrouvées, comme nous l'avons dit hier. Deux autres pièces avaient été débitées, pour le détail ou la confection. La plus grande pariée a été retrouvée, ainsi que les 9 mètres dont il a été question plus haut.

M. D... parti à 9 heures du matin, était rentré à Tourcoing avant deux heures de l'après-midi, ayant été relâché après un très court interrogatoire.

Mouveaux. — Les 9, 10 et 11 novembre courant avait lieu, dans les locaux du cerole artistique et dittéraire, à Bruzelles, une exposition internationale de chrysantèmes. Parmi les exposantses trouvalent deux de nos concitoyens, MM. Hayoit, jardinier chez M. Masurel, à Mouveaux, et François de Lombaerde, hoticulteur dans la même commune. Dans la collection de 100 fleurs variées en tous genres, M. Hayoit a été classé hors concours et a reçu une médaille de vermeil, grand module. M. François de L'ambaerde faisant partie du 162 concours, collection de 50 fleurs variées (entre horticulteurs); il a obtenu le 1er prix a l'unanimité, une médaille de vermeil grand module.

IMPRIMERIE ALFRED RESOUX.—AVIS GRATUIT dans le Journal de Roubaim (grande édition), et dans le Petit Journal de Roubaim.—La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

LILLE

Série d'examens. - Sont admis aux énreuves orales du baccalauréat és-letires (4re partie) : Centre d'Amiens. — MM. Bascle, de Lagrèzo, De Blaisel, Davisme, Hfer, Paris, Parmentier, Vion. Centre de Valenciennes. — MM. Cauvez, Ducor-Centre de Valenciennes. -- MM. Cauvez, Ducornez, Egret, Laurent Père, Voog,
Centre de Douai. -- MM. Caron, Champenois, Cquel, Delay, Dhaussy, de Ekrenvertk Patiaticki, Fabien Florent, Fouque, Gougeon, Auguste Lifebvre, Leroy, Piot, Bloyart, Rohart, Tordeux, Tueux, Cantra de Cantra de Carta de Carta

vre, Leroy, Pict, Bloyart, Rohart, Tordeux, Tueux, Vaast, Vallée,
Centre de Saint-Omer. — MM. Cache, Cauler, Cappelle, Detchamps, Dicksonn, Herbart, Jean Lejosne, Lengaigne, Lesaffre, Nicolie, Pelletier de Chambure, Piquet, Sergeant, Van Kampon.
Centre de Laon. — MM. Cuinv, Faucheux, Martin. Centre de Charleville. — MM. Albaux, Fritsch, Godard, Ripert, Templier, Velpry, Willenstein.

Baccaleuréat ès sciences restreint
Sont admis définitivement:
Mention très bien. — MM. Connel, Dhooghe, Lhomme.

Mention bien. — M. Tamboise. Mention bien. — M. Tamboise. MM. Tanchon, Duflos, Reniez, Boulogne, Dubos

MM. Tanchon, Duflos, Reniez, Boulogne, Dubos, Yanuxem, François.

Parmi ceux de nos concitoyens qui viennemt d'être reçus aux épreuves du baccalauréat ès lettres, nous avons omis de signaler M. Albéric Potié.

Les Bénédictins de Solesmes et les délégués des différentes abbayes de France out procéd mardi à l'élection du nouvel abbé, en remplace ment de Dom Couturier dont nous annoncion

l'autre jour la most.
C'est le prieur actuel de Solesmes, Dom Delatte, qui a été choisi. Le nouveau supérieur général des bénédictins de France était, il y a quelques an-nées, profesceur à la Faculté cathelique de Lille. Il avait été auparavant vicaire à Notre-Dame à

L'importation des animaux. -- !Par décret présidentiel, l'importation en France et le transit des animaux des espèces bovine, ovine, ca-prine et porcine, provenant de la Belgique et de la Hollande, sont interdits par nos frontières de terre et de mer, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.

rdonné.

Les bureaux de donane de la frontière du lord, du Nord-Est et de l'Est, depuis et y compris Nord, du Nord-Est et de l'Est, depuis et y compris Gly relde jusqu'à et y compris Courtelevant, sont fermés, jusqu'à ce qu'il en soit nutrement ordonné, à l'entrée des animaux desdites capèces. L'importation en France et le transit des ani-

L'importation en France et le transit des animaux des espèces bovine, ovine, caprine et percice dont l'introduction en France n'est prohibée ni par le prénet arrêté, ni par les arrêtés antérieurs, reste somise à la production d'un certificat de l'autorité du lieu de provenance attestant qu'ils sont sains et que, dans la localité, il n'existait au moment de leur départ et n'avsit existé dans les six semaines précédentes aucune maladie contagieuse sur les animaux de l'espèce.

La production de ce certificat ne dispensera pas, pour l'introduction d'animaux par les bureaux de douane dans lesquels il n'existate pas de sorvice d'inspection vétérinaire, de la production du certificat mentionné à l'article 4 du décret du 6 avril 1883.

CONCERTS & SPECTACLES

La Chorale Excentrique ». — Le concert de cette société, dimanche soir, a de tous points réussi. MM. Tiberghien, Gressier, Beacq, Horace, J.Cutteau et Vanastolaer out été très applaudie dans leurs romances. La partie comique de la première partie de par M. A. Baitleul. Le clou de la soirée a été sans contredit une saynette burlesque intitulée * La cête a Bioi, executée par un groupe de chanteurs de la société, différents morceaux ont fait particulièrement plaisir et ont été biss's.

La Fraternelle Roubaisienne, société offrira dimanche prochain, 16 novembre 1890 à cinq heures etdemie du soir à ses membres honoraires, au local de la société, estaminet du Palais, 8, rue du Pile, un concert suivi de bal; voici à programma: Première partie: 1. Chœur, La Fraternelle; 2, Romance pour barytes, MM. Catrice; 3. Mélodie

— Dormez I dit-il, comme il avait dit trois mois plus tôt dans le pavillon, au bord de la rivière. Dormez I je le veux I En même temps, il posa ses doigts sur les pru-nelles de la jeune fille qui s'abaissèrent lente-

rez. Cela dit, reprenant tout son sang-froid, il lui oufda sur les yeux et disparut, la laissant

Il courut jusqu'à la chapelle et monta d'un trait escalier de sa tribune. L'orgue groudant absorbait le bruit de soa

PIERRE L'EGOURGELLE

FEUILLETON DU 14 NOVEMBRE 1890. -Nº 40

In Et CRIME D'UNE SAINTE

DEUXIÈME PARTIE

XIV

La Messe de Minuit

Elle se leva et se dirigea vers un chiffennier en pois de rose placé dans un angle de la chambre...
Tout à cœp, elle s'arrêta.
Et, levant la pertière de velours, elle jeta un coup d'œil sur la piece voisine plongée d'ailleurs dans la p.us profonde obscurité.

— J'avais eru entendre heurter un meuble, ditelle. Je me suis trompée. Tout le mende est encere à la messe de miutit.
Et reveanat au pett chiffennier, elle en ouvrit un tiroir, d'où elle tira le pertrait de Madeleine, une ravissante miniature sur ivoire.

Elle la tendit à l'obert qui, pale d'émotion, la reçut en tremblant et y déposa un tendre et ardent baiser...

dent baiser... Mais, comme tu as été... joueur, reprit-elle
Avée us sourire indulgent, et que tu as beaucoup
perdu, ta bourse de voyageur doit être misse.
Pour l'associatios que tu médites, il faut cependant de l'argent. Il en faut beaucoup... quand on

commence surtout... Justement, M. Corvol m'en a apporté hier. Voici vingt mille francs... S'ils ne te suffasent pas, tu m'écrirais, et, tu le sais, tant que tu resteras honnête homme, tu peux compter sur mon affection...

sur mon anection...

Et comme Robert refusait avec énergie:

— Tu m'as pas le droit de refuser, dit-elle, puisque cet argent te permettra de conquérir plus vite
la fortune que tu désires et de nous revenir plus

tôt... Elle lui tendit deux liasses de billets de banque attachés ensemble par une épingle.

— Maintenant, dit-elle, mon cher enfant, sois courageux. Pense à nous travaille... et reviensnous guéri... La bénédiction d'une mère porte
bonheur. Je te bénis, Robert, du plus profond de
mon cœur, et je te le promets, Madeleine et moi
nous prierons chaque jour pour toi.

Il était tombé à genoux et, de grosses larmes
plein les youx, baissit les mains tendues vers lui,
pleines de pardon et de tendresse. attachés ensemble par une épingle.

on ignore au château, sauf Goëland, que je suis ici. Je partirai ce matin, avant le jeur... Dites adicu pour moi à Madeleine, dites-lui que je l'adore... et que je reviendrai son mari. Il s'éloigna, ne pouvant plus parler, les sanglots l'étouffaient...

- Brave cour! murmura Mme de Kermadec... Ah! son exil ne durera pas longtemps. Je saurai

l'abréger l En ce moment, dans la chapelle, le prêtre en était au moment de la consécration. Les fidèles chantaient :

Les fidèles chantaient:

— Deus, Deus natus est nobis! Un Dieu l'un Dieu l'un cous eat né!

La cloche tintait, et ses sons arrivaient jusqu'à la chambre de Mme de Kermadec, éteints mélancoliquement par le bruit de la pluie qui avait recommencé à tember et qui battait la vitre.

Mme de Kermadec regarda l'heure. Il était minuit et demi.

A ce moment ses yeux tombèrent sur le grand pli fermé apporté par Me Hardouin.

— Avec ce retour imprévu, murmura-t-elle, je n'ai pas encore eu le temps de lire cette lettre.

Et fixant un regard douloureux sur cette écriture si chère, elle se disposa à rompre les cachets.

Soudain, la lourde portière de velours ide la chambre s'écarta lentement et un regard fauve se fixa sur elle, suivant tous ses mouvements.

fixa sur elle, suivant tous ses mouvements. C'était Corvel. C'était Corvel. Il était là depuis un moment, et avait assisté à la fin de son entrevue avec Robert Desroches. Au moment où le premier cachet de cire se bri-sait sous les doigts de Mme de Kermadec, Corvol bondit dans la chambre.

 Madame ! cria-t-il, n'ouvrez pas cette lettre.
 M. Cervol !... fit la veuve de l'armateur, immobilisée par la stupeur... Vous ici !... — Par pitié, madame l je vous le repète, n'ouvrez pas etite lettre / répéta-t-il, ne l'ouvrez pas lly va de votre vie et de la mienne. Déchirez-la, boulez-la, donnez-la moi sans la lire, et veus nous sauvez tous les deux l Dites l Voulez-vous ?

Mme de Kernadec le regardait, semblant ne pas

— Que voulez-veus dire, monsieur Corvel... Vous voules m'empêcher de lire une lettre de mon

mari?

— Non madame, je ne veux pas i je ne demande rien i... Je veus en supplie! je vous en conjure i n'ouvrez pas cette lettre. Vous savez que parfois on a des pressentiments.! Je suis sûr qu'elle renferme un malheur pour veus... et pour moi!... Pour mademoiselle Madeleine aussi!... Je ne sais pas ce qu'elle contient... mais j'en jurerais!... Vous me l'avez dit maintes fois, j'ai été pour vous un fidèle serviteur, un ami dévoué! Eh bien! au nom de ce dévouement, au nom de voire fille, au nom de octre fille, au nom de l'avez de lettre.

— Mais le malheureux est fou, pensa Mme de Kermadec.

Kermadec. Elle allait se disposer à tirer le corson de son nette, mais Corvol se trouvait entre elle et la cheminée.

Bravement, elle décacheta la lettre sans réponire, et la parcourut d'un coup d'œil. Elle poussa un cri. — Ah! fit-elle très-pûle, je comprends! Yous culiez m'empêcher de savoir que vous êtes un

voleur. Elle n'avait pas fiui cette phrase que le misé-rable «'élançait sur elle et cherchait à saisir son cou entre ses doigts de fer. Mme de Kermadec était robuste. Mme de Kermadee était robusse. Elle se dégagea en poussant un cri. — Pas seulement un voleur, parait-il, mais un assassin Au secours! Fou, écumant, perdant la tête, il se jeta sur elle cherchant à étouffer ses appels en lui plaçant la main sur la bouche.

Elle luttait. Elle luttait.

Ils se heurtèrent contre la grande table de chéne qui occupait le milieu de la chambre, et sur la quelle, au milieu de brochures et de livres, étincelait un large poignard japonais dont Mme de-Kermadec se servait parfois en guise de couperanice.

papier.
Corvol s'en saisit et d'un ceup formidable l'enfonça teut entier dans la gorge de la mère de Ma-

tonga tout entier dans la gorge de la mere ca madeleine.

La victime tomba sans peusser un cri.

L'artère carotide avait été coupée net.

Un flot de sang jailit sur le tapis.

L'assassin n'eut que le temps de faireun bond de coté pour ne pas en être éclabousé.

Il arracha alors le papier des mains crispées de la merte, le jeta dans la cheminée et le regarda bruler jusqu'à la dernière parcelle.

Alors il se redressa.

Il courut à la porte donnant sur le petit sa-lon.

on.

Mais là il c'arrêta pétrifié.

Sur le seuil, immebile, pâle comme une morte,
e tenait Madeleine.
Elle avait tout vu.

La fille de la victime avait assisté à l'assassinat

mémoire.

Le poignard brandi sur Mme de Kermadec avait rempli l'office de cet objet brillant dont se servent les hypnotiseurs pour endormir leurs sujets. Il était perdu.

Et les yeux hagards, les cheveux hérissés, les dents ciaquant, il restait là, entrevoyant dans l'ombre de la pièce voisine comme une apparitiou, non pas seulement du bagne, mais de l'échafaud rouge et du couperet brillant.
Il se sentit près de tomber anéanti sur le cadavre de celle qu'il venait de tuer et dont il entendait le sang ruisseler goutte à goutte avec un bruit semblable au battement du balancier d'une pendulo.

Madeleine s'avançait vers lui, autematiquement.

macieine s avançat vers lui, autemate muette, les yeux démesurément ouverts... L'œil du misérable étincela... La folie du meurtre s'emparait de lui. Ceïle-là parlerait. Elle devait mourir aussi | Elle devait mourir aussi l

Et tenant encore entre ses mains le poignard, il
se précipita sur la jeune fille, prêt à frapper.
Il s'arrêta stupéfait.
Madeleine ne bougeait pas.
Elle fixait sans sourciller cette large lame, polie
et scintillante à la lueur des deux lampes placées
sur la cheminée, que l'assassin tenait levée audessus de son front.
Le misérable pritson bras et le secoua.
Le bras raidi comme une barre de fer ne résista
pas à la pression exercée sur lui.
Corvol le laissa échapper.
Le bras ne retomba pass.
Alors, il rétint un cri...
Il devinait...
Madeleine était plongée dans le semmeil este

Madeleine était plongée dans le semmeil cataleptique.

Il la regarda dans les yeux.
Au lèger elignotement qui agitait les pupilles de
la jeuze fille, à la tenacité qu'elle mettait à ne
pas perdre de vue la lame d'acier, à son immobi-lité cadavérique, il comprit qu'il ne se trompait pas.

Toutes ses lectures lui revinrent soudain à la

nelles de la jeune fille qui s'abaissèrent lentement.

Elle était comme pétrifiée.

Ses paupières semblaient animées de rares battements agitée de petits tressaillements.

Elle était inerte, sans conscience de rien, à la discrétion de son bourreau.

Elle attendait les ordres de celui qui pouvait lui suggérer sa volonté, ses idées, ses ordres.

— Madeleine dit-il vite, mais d'une voix ferme, quand vous serez réveillée, souvenez-vous bien de ce que vous avez vu ici. Votre mère était seule avec Robert Desroches. Au moment où vous reveniez de la chapelle, Robert la suppliait de lui donner encere vingt mille francs pour payer une dette de jeu. Votre mère refusait, il a saisice couteau, il s'est jeté sur sa marraine; il l'a frappée; il a ouvert ce petit chiffonnier, a pris deux liasses de dix billets de banque de mille francs, les billets épinglés. Puis il s'est enfui, la laissant baignée dans son sang. Veilà ce que vous avez vul Vous ne vous souvenez que de cela. Si on veus interroge, même devant les juges, même devant la Cour d'assisses, c'est cela seul que vous répoudrez.

Cela dit, reprenant tout son sang-froid, il lui